

Souper de la Jeunesse

La Jeunesse de Bofflens vous invite à son souper annuel le 3 mars prochain sur le thème de Mario & Luigi !

Participez pour soutenir la jeunesse de notre village, vous ne serez pas déçu de leur programme : apéro offert dès 18h30 et fondue chinoise à gogo !

Pour plus de détails et pour vous inscrire veuillez contacter le 079 710 94 41 ou par mail : marc_pitt@hotmail.ch.

Liste des Manifestations

Dorénavant, la liste des manifestations du village sera affichée au pilier public, ainsi que sur le site internet. Si vous organisez une manifestation et que vous souhaitez la faire figurer sur cette liste, n'oubliez pas de nous envoyer les dates, lieux et horaires bien en avance.

La Municipalité vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année

2018

BULLETIN D'INFORMATION

COMMUNE DE BOFFLENS



Janvier 2018



Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, La Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer, par courrier ou courriel, au bureau du contrôle des habitants, jusqu'au 5 février 2018 :

- les chiens acquis ou reçus en 2017
- les chiens nés en 2017 et restés en leur possession
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2017, pour radiation.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration.

Thé des aînés

Les Paysannes Vaudoises de Bofflens sont heureuses de vous inviter au traditionnel

Thé des aînés, le mercredi 14 février, à 14h, au Collège.

Venez partager un moment convivial, déguster des pâtisseries et si l'envie vous en dit, participer à quelques parties de cartes ou de jeux de société.

Les Paysannes Vaudoises de Bofflens



Page Facebook « Gens de Bofflens »

Une nouvelle page Facebook intitulée « Les Gens de Bofflens » a récemment été ouverte. Elle est destinée aux habitants, aux sociétés et aux amis Bofflens, n'hésitez pas à vous abonner pour la faire vivre !

La personne de contact pour cette page est Monsieur Christophe Le Nédic.

Frais d'orthodontie

La Commune rembourse les frais d'orthodontie à hauteur de CHF 500.- par traitement orthodontique, sur présentation des factures.

Conciergerie et entretien du domaine communal

Tonte des places du village : Sébastien Grandjean

Conciergerie de l'Eglise : Lydie Grandjean

Entretien des Fontaines : Lydie Grandjean

Bacs à fleurs et plates-bandes : Lydie Grandjean

Conciergerie du Collège et de la Grande Salle : André Egger

Service Hivernal : Richard Besson

Préposé à la Déchetterie : Daniel Besson

Entretien du Cimetière : Maxime Duvoisin

Nous les remercions chaleureusement pour leur travail précieux qui fait de Bofflens un village si agréable.